© Jérémy Toma

DOSSIER

Territoires éducatifs : quels enjeux ?

Réalisé par Dominique Bruneau, Jean-Marc Marx et Alexis Torchet

L'enfant, le jeune évoluent dans un territoire où de nombreux·ses acteur·trice·s vont intervenir pour l'aider à construire son parcours éducatif et, ainsi, devenir un·e citoyen·ne responsable.
Pour le Sgen-CFDT, on ne peut le faire qu'en créant des alliances éducatives visant la cohérence et la co-construction. Et c'est bien au sein des territoires éducatifs que cela peut se faire.
Mais qu'entend-on par territoires éducatifs ? Quelles complémentarités ? Quels objectifs, notamment en secteur rural où l'offre est moindre ?

SELON UN DICTON AFRICAIN, IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR FAIRE GRANDIR UN ENFANT, un principe que notre société française aurait du mal à mettre en œuvre en dépit de nombreuses initiatives, le plus souvent locales. Que de chemins contraires parcourus depuis la signature, en 2010, de l'Appel de Bobigny qui visait l'instauration d'une véritable complémentarité des actrices et acteurs éducatifs autour du rythme de l'enfant ! Pour autant, ces partenaires – personnes physiques et morales – ont créé le mouvement Ambition Éducation [1] afin de relancer la création d'alliances éducatives pour un territoire éducatif qui accompagnera l'émergence des citoyennes et citoyens de demain. Opposé au principe de cloisonner les interventions, les personnes, les projets, le Sgen-CFDT et la CFDT croient au contraire que les passerelles sur un territoire sont nécessaires pour construire le développement éducatif de l'enfant.

LE RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES ÉDUCATIVES, UNE VOIE POUR LA PRISE EN CHARGE MULTIPLE

Si l'éducation de l'enfant était, depuis de nombreuses années, la propriété quasi exclusive de l'École, ce n'est plus le cas aujourd'hui du fait de la place des loisirs, des activités péri- et extrascolaires, et de la diminution du temps de classe. La prise en charge multiple de l'enfant, du jeune, de l'adolescent, qui contribue à sa construction éducative, doit se concevoir dans des projets communs. Les collectivités l'ont souvent compris, qui ont instauré un projet éducatif pouvant revêtir différentes appellations au fil du temps : projet éducatif territorial (PEdT), projet éducatif global (PEG)…
Si de nombreuses collectivités y ont renoncé depuis 2017 du fait, principalement, de l'abandon du financement lié à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, ce n'est pas le cas des villes adhérentes du Réseau français des villes éducatives (RFVE). Conçu normalement en concertation avec les associations, les animateurs, les familles, les mineurs, les élus, le projet territorial de ces villes fixe des objectifs et se dote de moyens humains et financiers spécifiques. Les personnels de l'Éducation nationale, pourtant membres de la communauté éducative, ne sont pas toujours associés, mais c'est avant tout par manque de temps et parce que l'institution fixe des priorités n'allant pas dans le sens de la construction d'alliances éducatives.
Depuis 2017 et les possibles dérogations laissées aux collectivités territoriales à la semaine de neuf demi-journées dans le premier degré, l'État multiplie les dispositifs : plan mercredi, vacances apprenantes, dispositif sport-santé-culture-civisme (2S2C), cités éducatives.
Le temps scolaire ne doit pas être non plus déconnecté de ce territoire éducatif, car les besoins, y compris pendant les classes, sont réels. N'est-ce pas, par exemple, l'espace idéal pour penser l'inclusion des élèves porteurs de handicap au moyen de véritables équipes pluriprofessionnelles travaillant ensemble ?
Pour le Sgen-CFDT, il convient donc de penser le projet éducatif de l'enfant dans un pôle éducatif de territoire capable de rassembler les initiatives locales, les acteurs des différents horizons autour d'objectifs définis ensemble. Il s'agit bien de laisser la prise d'initiative à la communauté éducative [2]. Cela ne peut passer que par un pilotage local et par une autonomie décisionnelle en fonction de la définition fine d'impératifs que seule la proximité permet.
La crise énergétique, les problématiques climatiques dans un calendrier scolaire figé par les examens terminaux vont obliger les partenaires à penser autrement leur collaboration et le partage, notamment des bâtiments.
Une chose est sûre, penser nationalement une politique qui doit se décliner au niveau local sans adhésion des acteurs et actrices ne prend plus sens. C'est donc bien sur un territoire éducatif, en construisant un parcours éducatif cohérent de la maternelle à l'université, que la mise en œuvre d'une politique éducative doit se faire par des actions concrètes et visibles de toutes et tous.

[1] https://urlz.fr/l44J

[2] *cf.* Code de l'éducation, chapitre 1 - Dispositions générales : https://urlz.fr/l44t

Retrouvez l'intégralité du dossier sur notre site www.sgen-cfdt.fr

Territoires éducatifs Témoignages et expérimentations

Propos recueillis par Dominique Bruneau

DR

Fanny Dombre-Coste

EST PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE DE MONTPELLIER, CHARGÉE DE L'ÉDUCATION.

Qui dit territoire éducatif, dit… des partenaires qui œuvrent ensemble à la réussite de l'enfant, à la construction de son parcours éducatif et, plus largement, de son parcours de vie. Les enfants s'élèvent sur un temps large et trop souvent les différents acteurs fonctionnent en silos, avec peu de liant ou de liens entre les temps. Notre objectif est donc de permettre une dynamique, une cohérence de ces parcours éducatifs. Ce sont les alliances éducatives qui participent à l'éducation dans une Ville et l'idée est d'en créer les conditions. La Ville a certes des compétences propres (budget des écoles, bâti scolaire, temps pédagogique en dehors du temps scolaire), mais on ne peut penser cela de façon unilatérale. Il faut au contraire de la concertation, de la co-construction avec les partenaires.

Des exemples ? La création de cours d'école dégenrées, végétalisées, pensées pour créer des agoras où les enfants peuvent se rassembler. Cela a agi sur le climat scolaire en rendant les temps de pause méridienne et de retour en classe plus calmes. Parallèlement, on a travaillé sur la restauration scolaire pour sensibiliser les enfants au changement climatique et à la nécessité de bien se nourrir en favorisant le circuit court.
Le périscolaire doit aussi proposer des projets pédagogiques qui ouvrent les horizons des enfants. Ainsi, on a développé des projets d'accès à la culture en permettant aux enfants de rencontrer des artistes dans l'école. L'école doit être pensée au-delà de ses murs. Comme le dit Francesco Tonucci [1], les enfants ont aujourd'hui disparu de l'espace public. Les villes ont très souvent été conçues pour la voiture. Nous, on a choisi de rendre la rue aux écoliers en sécurisant les abords des écoles – par exemple, en fermant les voies à leurs alentours. On a aussi créé des espaces ludiques devant l'école où les parents peuvent se rencontrer. Sécuriser le chemin de l'école, c'est favoriser l'autonomie de l'enfant.

Quels partenaires ? Sachant que l'enfant apprend par le jeu, nous avons mis en place des parcours d'émancipation avec, par exemple, la création d'un centre d'art contemporain pour les tout petits qui peuvent ainsi découvrir les gestes artistiques. Une place importante est donnée à la parole de l'enfant, notamment avec le Conseil municipal des enfants, mais on travaille aussi autour de la thématique « une ville à hauteur d'enfants ». On a ainsi un laboratoire rassemblant tous les acteurs de l'enfance (familles, parents, pédagogues, chercheurs, enfants, enseignants, directeurs d'école, animateurs) qui se déploie sur deux axes : la création artistique, avec un sculpteur au sein de l'espace public ; d'autre part, la réflexion sur le parvis d'école pour que les enfants soient à la fois sécurisés (comme on l'a vu) et acteurs de certains projets, comme le tri des déchets, la place de la voiture…

[1] Chercheur italien, Francesco Tonucci est porteur du réseau international « Ville des enfants ».

DR

Émilie Kuchel

EST AJOINTE AU MAIRE DE BREST, DÉLÉGUÉE AUX POLITIQUES ÉDUCATIVES. ELLE EST PRÉSIDENTE DU RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES ÉDUCATRICES.

Qui dit territoire éducatif, dit… des partenaires institutionnels et de terrain qui se retrouvent pour construire un projet commun et parler des différences. Un enseignant n'est pas un éducateur de rue qui n'est pas une collectivité. Chacun doit comprendre le rôle de chacun et nos complémentarités, et analyser ce qui fait une communauté éducative. Au centre de cela, l'enfant et sa famille. Trop souvent, la famille

doit rencontrer chaque professionnel, comprendre sa profession – et l'inverse ne se produit pas. Du coup, cela crée une inégalité forte entre les familles qui peuvent devenir expertes de la communauté éducative et celles qui ne le seront pas. Le territoire éducatif, c'est en quelque sorte la volonté de se mettre ensemble autour de la table pour répondre aux besoins des familles et des enfants – en les intégrant bien sûr.

Pour créer des synergies éducatives, il faut un maillon institutionnel, un comité réunissant les différentes organisations et pilotant l'évaluation et l'orientation du projet. À Brest, des instances régulières réunissent tous les deux mois des inspecteurs de l'Éducation nationale, des directeurs d'école, la CAF… Ces instances vont valider des projets concernant chaque quartier de la ville, fixer des priorités en fonction de la réalité territoriale (petite enfance par exemple). Un échelon par quartier. On va ensuite inviter l'ensemble des partenaires à des réunions de quartier. Très concrètement, la Ville pense un budget pour faciliter la mise en œuvre des projets coconstruits – un peu plus de 200 000 euros par an aujourd'hui. Pour avoir des subventions, on pousse au partenariat. Par exemple, une école ne peut avoir de budget « Grandir à Brest » si elle ne porte son projet qu'au sein de l'équipe enseignante. Elle va devoir aller chercher une association, des structures périscolaires non pas en tant que prestataire, mais en tant que partenaire.

L'exemple des cours de récré. Ce n'est pas la cour végétalisée ou la cour non genrée qui importe, mais la cour comme espace public participatif et co-construit. Pendant quatre à cinq mois, enseignants, parents, animateurs, service des espaces verts de la Ville vont réfléchir aux besoins de la cour et à la façon dont elle est utilisée, vécue. Dans une cour de récréation, sept services de la Ville peuvent intervenir, on croise ainsi les savoirs. Par exemple, le petit potager est très intéressant pour les enseignants, mais peut être très pénible pour le service des espaces verts. On va donc mettre tout le monde autour de la table – et à Brest, avec les enfants car ils ont un avis sur l'utilisation de la cour… C'est l'occasion d'un travail autour de la démocratie : comment on construit le vote, comment on va choisir le projet, ce qui est possible ou pas. On organise des rencontres avec les professionnels, avec des urbanistes – par exemple autour de l'acheminement de l'eau pluviale, notamment dans une école qui était régulièrement inondée. Les enfants et les partenaires se sont donc impliqués dans une politique publique. Pas de cour refaite si on ne rentre pas dans cette procédure. Ainsi, deux cours sont sorties avec cette méthode.

Salomé Berlioux,

ORIGINAIRE DE L'ALLIER, EST ENTREPRENEURE SOCIALE. FONDATRICE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE DE CHEMINS D'AVENIRS, L'ASSOCIATION DES JEUNES DES TERRITOIRES (CHEMINSDAVENIRS.FR), ELLE EST L'AUTRICE DES ESSAIS *LES INVISIBLES DE LA RÉPUBLIQUE* (AVEC ERKKI MAILLARD, ROBERT LAFFONT, 2019) ET *NOS CAMPAGNES SUSPENDUES* (ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE, 2020).

Qui dit territoire éducatif, dit… commune, région, département. Sur tout le parcours du jeune, de sa naissance à son insertion professionnelle, ce territoire éducatif doit d'une part tirer profit de ses richesses, de ses potentialités au profit de l'enfant, du jeune, et d'autre part surmonter les défis qui lui sont spécifiques pour ne pas pénaliser l'éducation et la construction de cet enfant, de ce jeune.

Une gageüre en ruralité ? Je passe mon temps à prendre des précautions sur ce sujet, car très vite quand on parle de ruralité et d'éducation, on stigmatise ces territoires en ne soulignant que les obstacles que les jeunes vont rencontrer et qui freineront leurs potentiels. Or grandir dans un territoire éducatif rural ou en petite commune, cela peut être une force ! Des familles peuvent décider d'y rester élever leurs enfants, voire même d'y venir – notamment dans cette période post-Covid – et vivre dans de bonnes conditions et parfois sans conséquences négatives à mesure que les questions d'orientation se posent. Ainsi, les résultats en primaire sont au-dessus de la moyenne, ce qui est moins vrai par la suite. C'est au moment des choix d'orientation que des questions vont se poser : accès

à l'information sur les filières et les métiers qui existent à proximité mais aussi au-delà, autocensure (ce n'est pas fait pour moi car je viens de la campagne), mobilité sociale et géographique, opportunités professionnelles, économiques et culturelles à proximité immédiate du domicile ou de l'école, rôles modèles ou absence, fragilités économiques et sociales des familles de ces jeunes. Quand on essaie de trouver des solutions via l'Éducation nationale, l'économie sociale et solidaire ou toute autre structure, le défi est avant tout géographique : le maillage est moins dense dans ces territoires que dans les métropoles. Ce sujet étant dans un angle mort, on part de loin pour y remédier.

Les défis de Chemins d'avenirs. À sa création, on a essayé de faire des arbitrages forts pour porter cette vision des territoires et la nécessité d'associer les partenaires. C'est la raison du pluriel à chemin et à avenir. On accompagne la construction du jeune tout au long de son parcours académique, préprofessionnel et citoyen. Et cela passe par l'émancipation par le sport, l'accès à la culture, la compréhension de la vie de la cité, et par l'accès à des outils concrets pour s'engager. Nous ne voulions pas non plus tenir compte des résultats scolaires : un jeune postule sur le critère de la motivation. Ce n'est pas forcément simple pour nous de la mesurer ou pour le jeune de la formuler… Parmi les jeunes qui postulent à Chemins d'avenirs, il y a environ un tiers d'élèves en réussite scolaire, un tiers d'élèves moyens et un tiers en difficulté voire en grande difficulté.

La place des familles. Sans elles, les projets d'émancipation ou de réalisation de soi de l'enfant ou du jeune sont freinés. Mais Chemins d'avenirs se heurte à la réalité : une voiture pour deux, d'autres enfants dont il faut s'occuper, le travail… Les familles ne viennent déjà pas aux réunions parents-professeurs, donc à minima on essaie d'établir un contrat d'engagement signé par le jeune, l'établissement, la famille et Chemins d'avenirs. C'est important, notamment dans la relation du jeune mineur avec son parrain ou sa marraine qui va guider ses choix professionnels et éducatifs. Ainsi, la famille est au courant. On est attentif aussi à tenir informés les parents qui ne connaitraient pas le calendrier, les procédures et enjeux de l'orientation, les filières possibles, ou qui risqueraient de passer à côté de certaines démarches administratives (bourses…). Depuis 2016, Chemins d'avenirs a permis d'accompagner environ 5 000 jeunes. C'est bien, mais cela reste faible au regard des dix millions de moins de 20 ans qui vivent en secteur rural. On travaille aussi à inscrire le territoire éducatif de ces jeunes dans un périmètre plus large. Ils représentent une force pour le pays et l'on doit pouvoir parier sur eux et développer des dispositifs auprès des pouvoirs publics, des entreprises, des partenaires associatifs, de la société civile, des médias et du grand public. Pour qu'il prenne sens dans la ruralité, le territoire éducatif doit pouvoir s'inscrire dans un ensemble plus large qui a bien compris de quoi il était question et qui va aider à faire écosystème.

QUELLES REVENDICATIONS DU SGEN-CFDT ?

- **Permettre aux acteurs, aux actrices d'un territoire éducatif de disposer de temps de concertation commun afin de construire ensemble le parcours de l'élève, du jeune.**
- **Favoriser ces alliances de proximité par des financements fléchés multipartenariaux alloués par les partenaires institutionnels, y compris l'État.**
- **Développer partout où c'est possible des équipes pluriprofessionnelles et travaillant conjointement pour prendre en charge l'enfant, le jeune, dans sa globalité et ce, quel que soit le territoire.**
- **Favoriser les formations conjointes afin de créer des dynamiques territoriales et des actions au plus près des élèves, des jeunes.**